DEPARTEMENT
Haute-Saône

Commune de FRESSE
70270

130. Le Village
70270 FRESSE
Tél. – Fax : 03.84.63.32.58

E-mail : mairie.fresse@orange.fr

Commune de FRESSE
Compte-rendu du
Conseil Municipal du 6 MARS 2015

Nombre de membres :
Afférents au conseil : 15
En exercice : 15
Présent(s) : 13
Pouvoir(s) : 2
Absent(s) 0
Votants :..... 15
Affiché le : 13/03/2015

Convocation adressée à chaque conseiller municipal le 27 février 2015 pour la session ordinaire du vendredi 6 mars 2015.

L'an deux mil quinze, le vendredi six mars à dix-huit heures trente le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur **DAGUE Alain, Maire,**

Etaient Présents : Mme **CARDOT** Eliane, Mrs **PERNOT** Jean-Marie, **FERRETTI** Benjamin, Adjoints, Mmes **PHEULPIN** Marie-Josée, **PLUCHON** Caroline, **GUILLIER** Nathalie M. **GAUFROID** Florian, Mmes **GAUDIN** Marylène, **LAPARRA** Isabelle, Mrs **DYSLI** Sébastien, **LOVAT** Philippe, **HERRIAU** Jérôme, et M. **DAGUE** Alain, Maire.

Absent(s) excusé(s): Mr **DEMANGE** Jocelyn qui donne procuration à M. **FERRETTI** Benjamin :
Mme **LEIMBACHER** Sabrina qui donne procuration à Mme **CARDOT** Eliane ;

Absent :

Madame PLUCHON Caroline a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 18 H.30. Il rappelle que s'est tenue préalablement au conseil, la réunion suivante :
- Commission finances le mercredi 4 mars 2015.
Monsieur le Maire demande l'autorisation d'ajouter à l'ordre du jour une délibération :
- Modification des horaires d'ouverture de l'A.P.C. ;
Proposition acceptée à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR :

- Approbation des comptes administratifs EAU – COMMUNE 2014 ;
- Approbation des comptes de gestion EAU –COMMUNE 2014 ;
- Affectation du résultat budgets EAU – COMMUNE ;
- Demandes de subventions ;
- Questions et affaires diverses

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF ET DU COMPTE DE GESTION 2014 –EAU – AFFECTATION DU RESULTAT

Monsieur le Maire ne prend pas part au vote du C.A.
Monsieur **FERRETTI** Benjamin, Président de séance présente le compte administratif deux mil quatorze **du service eau** qui se résume ainsi : -

Section d'exploitation :

Recettes de l'année :	57 850.24 €
Dépenses de l'année :	40 391.11 €
Résultat de l'année :	**17 459.13 €**
Excédent antérieur :	**61 466.37 €**
EXCEDENT AU 31/12/2014 :	**78 925.50 €**

Section d'investissement :	
Recettes de l'année :	14 439.43 €
Dépenses de l'année :	14 140.23 €
Résultat de l'année :	**299.20 €**
Excédent antérieur :	**64 191.73 €**
EXCEDENT AU 31/12/2014 :	**64 490.93 €**
Restes à Réaliser	**- 13 800 €**

Le Conseil Municipal après avoir adopté le compte administratif du budget annexe EAU de l'exercice 2014 **dont les résultats sont conformes au compte de gestion 2014 de Madame le Percepteur**
Après en avoir délibéré :
DECIDE A L'UNANIMITE
D'AFFECTER les résultats de la manière suivante :

Fonctionnement	78 925.50 € au compte R 002
Investissement	64 490.93 € au compte R 001

Détail disponible en mairie

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF ET DU COMPTE DE GESTION 2014 –COMMUNE – AFFECTATION DU RESULTAT

Monsieur le Maire ne prend pas part au vote du C.A.
Monsieur **FERRETTI** Benjamin, Président de séance présente le compte administratif deux mil quatorze **COMMUNE** qui se résume ainsi :

Section d'exploitation :	
Recettes de l'année :	526 036.29 €
Dépenses de l'année :	371 248.38 €
Résultat de l'année :	**154 787.91 €**
Excédent antérieur :	**231 343.87 €**
Intégr.dissolution SIVU	**234.42 €**
RESULTAT AU 31/12/2014 :	**386 366.20 €**

Section d'investissement :	
Recettes de l'année :	45 896.94 €
Dépenses de l'année :	106 250.75 €
Résultat de l'année :	**- 60 353.81 €**
Excédent antérieur :	**17 910.35 €**
Intégr. Dissolution SIVU	**+ (- 0.92 €)**
RESULTAT AU 31/12/2014 :	**- 42 444.38 €**
Restes à réaliser	**- 20 744.00 €**

Le Conseil Municipal après avoir adopté le compte administratif du **budget commune** de l'exercice 2014 **dont les résultats sont conformes au compte de gestion 2014 de Madame le Percepteur**

Après en avoir délibéré :
DECIDE A L'UNANIMITE
D'AFFECTER les résultats de la manière suivante :

Fonctionnement	323 177.82 € au compte R 002
Investissement	- 42 444.38 € au compte D 001
	+ 63 188.38 € au compte R 1068

Détail disponible en mairie.

DEMANDES DE SUBVENTIONS DIVERSES

L'ensemble du conseil municipal demande à délibérer lors d'une prochaine séance, après réunions des commissions finances et animation.

MODIFICATION DES HORAIRES D'OUVERTURE DE L'APC AU 1er AVRIL 2015

Actuellement, les horaires d'ouverture de l'A.P.C. sont :
Mardi et Jeudi de 14 H. à 16 H.
Samedi de 9 H. à 11 H.
Par courrier en date du 9 décembre 2014 La Poste signifiait qu'elle désirait harmoniser les heures de relevage des boîtes aux lettres situées sur tous les points de relevage zone de Lure/ Mélisey/ Champagney à compter du 2 janvier 2015.
Les boites aux lettres situées sur le territoire de la commune seront relevées à partir de 8 H.30
Suite à ces nouvelles dispositions plusieurs clients de La Poste notamment des entreprises, demandent une modification des horaires d'ouverture de l'A.P.C. :
MARDI – JEUDI – SAMEDI de 9 H. à 11 H.
L'exposé de Monsieur le Maire entendu et,
Après en avoir délibéré,
Le conseil municipal à **l'UNANIMITE** :

- **DECIDE** qu'à compter du **1er avril 2015** les horaires d'ouverture de l'Agence Postale Communale – A.P.C.- seront :
  MARDI – JEUDI – SAMEDI de 9H. à 11 H.

QUESTIONS ET AFFAIRES DIVERSES

- Monsieur le Maire donne lecture du courrier du Président du Club des 4X4 des Mille Etangs qui demande l'autorisation d'organiser l'édition 2015 du « FRESSE 4X4 CONTRY » prévue les 23 et 24 mai 2015. La réserve habituelle est émise : remise en état des circuits empruntés le lundi 25 mai 2015.
- Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il va se trouver dans l'obligation de prendre un arrêté interdisant la divagation des chiens ;
- Suite à la proposition du Réseau Information Jeunesse, le conseil municipal n'émet pas un avis favorable à la vente de la carte Avantages Jeunes en mairie.
- Rappel est fait pour les permanences au bureau de vote les 22 et 29 mars prochain.
- Dans l'ensemble, il y a un retour positif sur la distribution de Fressemag'.

Plus de questions à l'ordre du jour, la séance est levée à 21 H.
Vu,
Le Maire,
Alain DAGUE

MAIRIE DE FRESSE (Haute-Saône)